HandBall Pays de Saint Marcellin
Saison 2018-2019

Dossier d'inscription

Sommaire

Page 2 : Préambule

Page 3 : Inscriptions – Financement

Page 4 : Tarifs licences 2018-2019

Page 6 : Nouvelle procédure certificat médical

Page 7 : Partenaire équipement : Meynier Sport

Page 8 : Charte du joueur

Page 9 : Charte du spectateur

Préambule

Depuis 1983, notre association sportive vise à promouvoir le handball et l'organiser sur notre secteur dans le respect des valeurs de citoyenneté, convivialité et intégration. Le fondement porte sur l'apprentissage, la maîtrise, la diffusion à tous ses membres des techniques et connaissances dans la pratique du handball ; ainsi que l'adhésion à la charte du joueur et du spectateur (cadre de fonctionnement et d'usage).

Le HandBall Pays de Saint Marcellin c'est :

- plus de **200 licenciés**
- **10 collectifs** (masculins et féminins) engagés en compétition
- **1 section MiniHand** labellisée
- **1 section Hand'Ensemble** (hand adapté et hand fauteuil) destinée aux personnes en situation de handicap
- **1 école d'arbitrage** labellisée

L'ensemble de ses dirigeants sont bénévoles.

En vous engageant au HandBall Pays de Saint Marcellin vous participez à une aventure humaine sportive et collective.

En adhérant au club vous adhérez également à la Fédération Française de HandBall et à ses valeurs. Grâce à cela vous participez aux compétitions organisées par la ligue AUvergne Rhône Alpes et le comité de l'Isère. Vous bénéficiez également des avantages offerts aux licenciés.

www.ff-handball.org www.aura-handball.fr www.handballisere.fr

Notez qu'en 2017 les ligues Dauphiné-Savoie, Lyonnais et Auvergne se sont regroupées pour devenir la ligue AURA !

Infos et actualités sur www.stmarcellinhandball.fr

Inscriptions

Ouverture des inscriptions **à partir du 27 Juin 2018**.

Pour les renouvellements de licences, vous recevrez un email automatiquement. Vous pourrez ensuite suivre la procédure à partir de l'étape 2.

Comment s'inscrire ?

Etape 1 : Faire une demande d'inscription à hbpsm38@stmarcellinhandball.fr

Préciser : Nom, Prénom, Sexe et Date de naissance.

Etape 2 : Remplir les formulaires sur internet et joindre les documents demandés (photo, justificatif d'identité, certificat médical et autorisation parentale).

Etape 3 : Rapporter les justificatifs lors des permanences (horaires sur le site internet)

- Certificat médical (si besoin)
- Autorisation parentale
- Payer le montant de la cotisation
- 1 enveloppe timbrée

Financement

Le HandBall Pays de Saint Marcellin est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 à but non lucratif. Son budget est public et présenté chaque année lors de l'assemblée générale.

Les ressources du club proviennent des cotisations de ses adhérents, des subventions publiques, des dons, des recettes des différentes manifestations organisées par l'association et de sponsoring.

A sa charge le club s'acquitte des frais d'affiliation, de licence, et d'engagement aux compétitions auprès de la fédération (plus de 20 000 € en 2018). Le club investit régulièrement dans du matériel (maillots, ballons, équipements MiniHand, ...) et dans les transports (minibus, péage). La qualité de la formation passe également par des frais d'encadrement et de missions.

Les dirigeants et bénévoles engagent énormément de leur temps pour le développement du club et l'épanouissement de vos enfants. Sans leur investissement, pas de club, pas de HandBall ! Ce temps n'est pas chiffré et n'apparait dans aucun budget mais il vaut de l'or. Respecter leur travail c'est comprendre le fonctionnement de notre association et participer à la vie du club.

Tarifs licences 2018 – 2019

Présentés et votés lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2018.

Catégorie	Tarif 2017-2018	Détail du tarif			Tarif 2018-2019	Pour info
		Adhésion	Tombola	Packs club		Frais FFHB + AURA + CI
Séniors 2001 et avant	220 €	180 €	20 €*	30 € ou 40 €	**230 €** **240 € avec pack 2**	*77,90 €*
-18 ans 2001 - 2002 - 2003	205 €	165 €	20 €*		**215 €** **225 € avec pack 2**	*77,90 €*
-15 ans 2004 - 2005 - 2006						*58,30 €*
-13 ans 2006 - 2007 - 2008						*58,30 €*
-11 ans 2008 - 2009 -2010						*44,95 €*
Mini Hand 2010 - 2011 - 2012	165 €	125 €	20 €*		**175 €** **185 € avec pack 2**	*44,95 €*
Hand Ensemble	125 €	85 €	20 €*		**135 €** **145 € avec pack 2**	*11,65 €*
Dirigeant	20 €	0 €	20 €*		**20 €**	*52,75 €*

* Faire un chèque séparé de 20€ pour la tombola qui sera encaissé à la distribution des tickets.

Packs club inclus avec la licence

PACK LICENCE N°1

PACK LICENCE N°2

Modalités de Paiement

Paiement par chèque à l'ordre du *HandBall Pays de Saint Marcellin*

Le club accepte également :

- PASS' Région (carte M'RA), 30€.
- Pack' loisir (chéquier jeune) Isère, 15€
- Chèques vacances et coupons sport ANCV
- Aide à la pratique sportive de la ville de Saint Marcellin

Possibilité de payer en plusieurs fois
Remise de 5€ par licence à partir du 2ème licencié d'une même famille
Plafonnement à 2 carnets de tombola par famille
Pour toute question, contactez le bureau ou par email hbpsm38@stmarcellinhandall.fr

Nouvelle procédure certificat médical

Depuis la saison 2017-2018 des évolutions importantes adoptées par l'assemblée fédérale du 01/04/2017 concernant les documents médicaux à produire.

Pour une création de licence

- Certificat médical obligatoire et doit être établi après le 1er juin 2018

Pour un renouvellement (saisons consécutives)

- Si le certificat pour la saison précédente a été établi avant le 01/06/2016
  - Certificat médical obligatoire et doit être établi après le 1er juin 2018
- Si le certificat a été établi après le 01/06/2016, alors celui-ci reste valable.
  - Vous avez la possibilité d'utilisez l'attestation de santé.

Utilisation de l'attestation de santé

Après avoir renseigné le questionnaire de santé que vous conservez :

- Si vous avez coché la case NON à l'attestation de santé,
  - alors cette attestation + le certificat de la saison passé sont suffisant
- Si vous avec coché la case OUI à l'attestation de santé,
  - alors vous devrez produire un nouveau certificat médical

Partenaire Equipements

meynier sports
SPORT & MODE
10, place d'armes 38160 Saint Marcellin
Tél: 04 76 38 15 24
Mail: meynier.sports@orange.fr
Rejoignez-nous sur Facebook

Packs Club

Essayage, Commande et Retrait des produits du pack club au magasin de notre partenaire.

Avantages pour les licenciés

Mise à disposition d'une gamme dédiée au handball.
Textile, accessoires, chaussures, consultation des catalogues.
Ainsi que les produits de la boutique club !

HANDBALL! Kempa asics adidas

-20 % **20% de réduction** sur les produits de la gamme HandBall !

-10 % **10% de réduction** sur l'ensemble du magasin !

Acheter chez notre partenaire c'est gagnant – gagnant – gagnant !

- **Pour le licencié** : Bénéficier d'avantages toute l'année sur la gamme handball. Des produits spécialisés et des conseils d'experts à proximité de chez vous.
- **Pour le commerçant** : Vous soutenez le commerce local et la vie dans nos centres villes.
- **Pour le club** : Vous soutenez le club en contribuant à son financement du matériel grâce à un partenariat avec un équipementier de confiance.

Charte du joueur

MOI ACTEUR DU HANDBALL JE M'ENGAGE,

A ME CONFORMER AUX REGLES DU JEU

Je peux jouer de façon engagée en respectant les règles de notre sport.

A RESPECTER L'ARBITRE ET A NE PAS CONTESTER SES DECISIONS

Je dois respecter les décisions de l'arbitre, dans tous les cas, même si sa décision me semble injuste.
Je dois encourager mes partenaires dans ce sens.

A RESPECTER ENTRAINEURS, PARTENAIRES, ADVERSAIRES ET PUBLIC

Je respect les décisions de l'entraîneur au match comme à l'entraînement.
Je respecte mon entraineur, responsable technique de l'équipe, en l'écoutant, en participant activement à la réalisation, à l'organisation et au rangement du matériel pendant l'entrainement.
Je respecte le matériel que j'utilise pendant ma séance (je ne shoote pas dans un ballon,...)
Je préviens de mes retards ou de mes absences le plus tôt possible pour les matchs comme pour les entraînements.
Je reconnais les points faibles de mes partenaires et je les encourage afin qu'ils les améliorent.
J'encourage mes partenaires pendant les matchs, y compris sur le banc (surtout dans les moments difficiles!!!).
Je respecte le public et je ne réponds pas à d'éventuelles moqueries ou insultes.
Je dois avoir une attitude irréprochable envers le public et les officiels.

A REFUSER TOUTE FORME DE VIOLENCE OU DE TRICHERIE

Je refuse le vol, la violence ou la tricherie car je respecte les personnes et le sport que je pratique.
Je n'amène pas mes objets de valeur aux entrainements ou au match (lecteur dvd, mp3...)
Je ne peux pas participer aux activités du club en état d'ébriété, sous l'emprise de la drogue (dure ou douce) ou d'un produit dopant.

A ETRE MAITRE DE MOI EN TOUTES CIRCONSTANCES

A ETRE LOYAL(E) DANS LE SPORT ET DANS LA VIE

A ETRE TOLERANT(E)

J'accepte les différences de mes partenaires, adversaires : physique, comportement, origine ...

A SALUER L'EQUIPE ADVERSE ET L'ARBITRE AVANT ET APRES LE MATCH

A TENDRE LA MAIN A L'ADVERSAIRE

A ECOUTER ET A DIALOGUER AVEC LES AUTRES AVEC RESPECT ET FAIR-PLAY

Nous respectons les personnes et le sport que nous pratiquons.

A PARTICIPER A LA VIE DU CLUB

J'adhère à l'esprit de mon club et je le manifeste.
Je ne peux pas jouer un match en ayant perdu ou gagné d'avance,
Je me dois de ne jamais baisser les bras et de mouiller le maillot quel que soit l'adversaire,
Je m'intéresse et participe à la vie de mon équipe, de mon club (Supporter, table de marque, arbitrage, assemblée générale, manifestations diverses,...).

A RESPECTER DES REGLES D'HYGIENES

Je dois avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire avant pendant et après les matchs et entraînements

SACHE QUE TON ENTRAINEUR SERA TOUJOURS A TA DISPOSITION POUR PARLER AVEC TOI, QUE CE SOIT SUR LE HANDBALL OU D'EVENEMENT DE TA VIE.

IL N'EXISTE PAS DE QUESTION IDIOTE !

Charte du spectateur

MOI SPECTATEUR DE HANDBALL JE M'ENGAGE,

A accepter les décisions de l'arbitre, même sévères,

A rester poli et simple avec les supporters adverses,

A rejeter toutes provocations et violences,

A n'envoyer aucun projectile, sur le terrain,

A applaudir les bonnes actions de l'équipe adverse,

A soutenir mon équipe malgré tout, même si elle perd,

A garder lors des matchs, un esprit sportif,

A respecter les joueurs des deux équipes,

A éviter les sifflets, les insultes,

A être exemplaire et tolérant, avant, pendant, après le match.

Avec ce bon comportement,

tu feras la fierté de ton équipe.